

FINANCES

Délibération n°25-2021: Approbation du compte administratif 2020 du Budget annexe « déchets ménagers ».

Le Compte administratif constitue l'arrêté des comptes de l'exercice précédent.

Il est présenté par l'ordonnateur, après transmission du Compte de gestion établi par le Trésorier. Le vote du Compte administratif doit avoir lieu au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice (art. L1612-12, CGCT).

Le Compte administratif 2020, comme le Budget 2020, sera présenté par section.

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. LES DEPENSES

En 2020, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 8 134 397,23 €.

N° Chapitre	Libellé Chapitre	CA2018	CA 2019	CA 2020	TOTAL BUDGET 2020	Pourcentage Réalisé CA/Budget 2020
011	Charges à caractère général	3 070 575,34 €	3 007 281,13 €	3 004 106,51 €	3 089 391,00 €	97,24%
012	Charges de personnel	151 370,41 €	153 920,10 €	155 470,47 €	156 000,00 €	99,66%
65	Autres charges de gestion courante	2 926 064,50 €	2 954 078,10 €	4 821 601,10 €	5 322 341,10 €	90,59%
67	Charges exceptionnelles	8 372,21 €	8 962,38 €	7 937,79 €	40 000,00 €	19,84%
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	- €	- €	- €	- €	0,00%
TOTAL des dépenses réelles de fonctionnement		6 156 382,46 €	6 124 241,71 €	7 989 115,87 €	8 607 732,10 €	92,81%
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	- €	- €	- €	- €	
023	Virement à la section d'investissement	- €	- €	- €	- €	
042	Opérations d'ordre entre sections	148 537,90 €	151 844,38 €	145 281,36 €	152 785,09 €	
TOTAL des opérations d'ordre		148 537,90 €	151 844,38 €	145 281,36 €	152 785,09 €	
TOTAL		6 304 920,36 €	6 276 086,09 €	8 134 397,23 €	8 760 517,19 €	

1.1. Charges à caractère général (chapitre 011) : 37,60 % des dépenses de fonctionnement

En 2020, 3 004 106,51 € ont été mandatés, soit 97,24 % des crédits ouverts. Le marché de collecte des déchets et le marché relatif à l'impression et frais d'affranchissement de la facturation REOMI représentent 91,15 % des charges à caractère général. Les frais administratifs (fluides, frais d'assistance juridique, frais de télécommunication...) sont pris en charge sur le budget principal pour faire l'objet en fin d'année d'une refacturation selon les clefs de répartition validées lors du Conseil communautaire. Pour l'exercice 2020 ces charges s'élèvent à 57 704,55 €.

Libellé	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Total Budget 2020
604 - Achats d'études, prestations de services	- €	25 830,00 €	33 390,00 €	23 600,00 €
6063 - Fournitures d'entretien et de petit équipement	39 598,77 €	41 018,64 €	21 384,13 €	42 600,00 €
611 - Sous-traitance générale	2 734 460,18 €	2 690 635,40 €	2 703 083,79 €	2 745 650,00 €
6156 - Maintenance	3 431,85 €	3 132,00 €	540,00 €	9 900,00 €
618 - Divers	1 680,00 €	- €	- €	730,00 €
6248 - Divers	648,00 €	672,00 €	372,00 €	700,00 €
6256 - Missions	61,53 €	- €	- €	150,00 €
6261 - Frais d'affranchissement	28 778,36 €	351,57 €	35 091,04 €	20 350,00 €
6262 - Frais de télécommunications	843,58 €	168,52 €	- €	1 070,00 €
6281 - Concours divers (cotisations...)	1 000,00 €	1 100,00 €	- €	1 100,00 €
6287 - Chartes OM	152 541,00 €	152 541,00 €	152 541,00 €	152 541,00 €
6287 - Refacturation des frais administratifs	107 532,07 €	89 832,00 €	57 704,55 €	90 000,00 €
6288 - Autres	- €	2 000,00 €	- €	1 000,00 €
TOTAL	3 070 575,34 €	3 007 281,13 €	3 004 106,51 €	3 089 391,00 €

1.2. Charges de personnel (chapitre 012) : 1,95 % des dépenses de fonctionnement

En 2020, 155 470,47€ ont été mandatés, soit 99,66% des crédits ouverts.

Les effectifs sont restés stables en 2020 en comparaison de 2019.

1.3. Autres charges de gestion courante (chapitre 65) : 60,35% des dépenses de fonctionnement

En 2020, 4 821 601,10 € ont été mandatés, soit 90,59% des crédits ouverts. Ces charges de fonctionnement comprennent les participations au SIREDOM.

1.4. Charges exceptionnelles (chapitre 67) : 0,10 % des dépenses de fonctionnement

Ces charges de fonctionnement comprennent les annulations de titres des années antérieures (compte 673).

En 2020, 7 937,79 € ont été mandatés, soit 19,84 % des crédits ouverts.

1.5. Opérations d'ordre de transfert entre section (chapitre 042 – opération d'ordre)

Ces dépenses se sont élevées à 145 281,36 €. Ce chapitre comprend les écritures d'amortissement.

2. LES RECETTES

En 2020, les recettes de fonctionnement perçues se sont élevées à 7 602 601,85 €.

N° Chapitre	Libellé Chapitre	CA2018	CA 2019	CA 2020	TOTAL BUDGET 2020	Pourcentage Réalisé CA/Budget 2020
013	Atténuations de charges	3 379,50 €	3 388,50 €	3 601,90 €	- €	0,00%
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 790 316,54 €	5 744 453,35 €	6 796 488,52 €	6 781 500,00 €	100,22%
74	Dotations, subventions et participations	393 451,36 €	341 483,90 €	787 137,64 €	931 282,00 €	84,52%
75	Autres produits de gestion courante	37 243,17 €	353 263,05 €	15 000,31 €	1 000,00 €	1500,03%
77	Produits exceptionnels	119 576,18 €	148,96 €	373,48 €	- €	0,00%
78	Reprises sur amortissements	- €	- €	- €	- €	0,00%
TOTAL des recettes réelles de fonctionnement		6 343 966,75 €	6 442 737,76 €	7 602 601,85 €	7 713 782,00 €	98,56%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	- €	- €	
TOTAL des opérations d'ordre		- €	- €	- €	- €	
TOTAL		6 343 966,75 €	6 442 737,76 €	7 602 601,85 €	7 713 782,00 €	

2.1. Ventes de produits fabriqués, prestations de service, marchandises (chapitre 70) : 89,40 % des recettes de fonctionnement

En 2020, 6 796 488,52 € ont été perçus, soit 100,22% des crédits ouverts.

Ces recettes réelles de fonctionnement sont composées comme suit :

- REOMI : 6 739 242,39 €
- Locations de bennes : 36 846,13 €
- Remboursement des frais d'affranchissement par la DGFIP : 20 400,00 €

Il est à noter une augmentation des tarifs en 2020 avec la mise en place d'une provision de 28,50 € par foyer à compter du 2^{ème} semestre afin de contribuer à l'équilibre du budget.

2.2. Autres produits de gestion courante (chapitre 74) : 10,35% des recettes de fonctionnement

En 2020, 787 137,64 € ont été perçus. Les subventions sont réparties de la façon suivante :

- Subvention éco folio soutien à la communication : 10 271,27 €
- Subvention éco emballage : 205 368,37 €
- Convention de compensation relative au transfert de tonnages du porte-à-porte aux PAV pour la période 2016-2019 : 571 498,00 € (versement unique au terme de la convention)

2.3. Autres produits de gestion (chapitre 75) : 0,20% des recettes de fonctionnement

En 2020, 15 000,31 € ont été enregistrés, pour motif principal des écritures de régularisation de rattachements des exercices antérieurs.

2.4. Produits exceptionnels (chapitre 77) :

En 2020, 373,48 € ont été perçus pour recettes exceptionnelles.

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	8 134 397,23 €
Recettes de l'exercice	7 602 601,85 €
Résultat de l'exercice	- 531 795,38 €
Résultat des exercices antérieurs (002)	1 046 735,19 €
Solde d'exécution en fonctionnement	514 939,81 €

II - SECTION D'INVESTISSEMENT

1. LES DEPENSES

En 2020, les dépenses d'investissement se sont élevées à 91 855,47 €.

N° Chapitre	Libellé Chapitre	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Restes à réaliser 2020	TOTAL BUDGET 2020	% Réalisé CA/Budget 2020
21	Immobilisations corporelles	91 522,43 €	140 381,98 €	91 855,47 €	42 457,67 €	582 102,00 €	23,07%
TOTAL		91 522,43 €	140 381,98 €	91 855,47 €	42 457,67 €	582 102,00 €	23,07%

1.1. Dépenses d'équipement (chapitre 21) : 100 % des dépenses d'investissement

En 2020, 91 855,47 € ont été mandatés soit 15,78% des crédits ouverts. La principale dépense de cette section concerne le marché relatif à la fourniture, la livraison et à la réparation de bacs.

Un report de crédit est constaté à hauteur de 42 457,67 €. Les restes à réaliser sont des opérations en cours, engagées mais non encore réalisées ou non facturées à la CCVE au 31 décembre de l'exercice 2020.

2. LES RECETTES

En 2020, les recettes d'investissement perçues se sont élevées à 154 136,42 €.

N° Chapitre	Libellé Chapitre	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Restes à réaliser 2020	TOTAL BUDGET 2020	% Réalisé CA/Budget 2020
021	Virement de la section d'exploitation	- €	- €	- €		- €	0,00%
10	Dotations, fonds divers et réserves	16 919,30 €	- €	8 855,06 €	13 186,82 €	37 200,00 €	59,25%
13	Subventions d'investissement		- €	- €		- €	0,00%
TOTAL des dépenses réelles de fonctionnement		16 919,30 €	- €	8 855,06 €	13 186,82 €	37 200,00 €	100,00%
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	148 537,90 €	151 844,38 €	145 281,36 €		152 785,09 €	
TOTAL des opérations d'ordre		148 537,90 €	151 844,38 €	145 281,36 €	- €	152 785,09 €	
TOTAL		165 457,20 €	151 844,38 €	154 136,42 €	13 186,82 €	189 985,09 €	

2.1. Dotations fonds divers (chapitre 10) : 100% des recettes d'investissements

Ces recettes représentant le versement du FCTVA se sont élevées à 8 855,06 €.

2.2. Opérations d'ordre de transfert entre section (chapitre 040)

Ces recettes se sont élevées à 145 281,36 €.

Ce chapitre comprend les écritures d'amortissement.

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	91 855,47 €
Recettes de l'exercice	154 136,42 €
Résultat de l'exercice	62 280,95 €
Résultat des exercices antérieurs (001)	392 116,91 €
Solde d'exécution en investissement	454 397,86 €

Le COMPTE ADMINISTRATIF 2020 présente les résultats suivants :

Le détail des opérations apparaît dans l'extrait du Compte administratif ci-joint.

Les membres du Conseil Communautaire sont invités à délibérer pour :

DESIGNER Monsieur Jean-Claude QUINTARD, Vice-président en charge des Finances pour présider la réunion pendant le vote du compte administratif du budget annexe « déchets ménagers et assimilés » 2020.

DONNER ACTE de la présentation du Compte administratif 2020.

CONSTATER les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion du Trésorier Principal, relatives aux reports, aux résultats d'exploitation de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

RECONNAÎTRE la sincérité des restes à réaliser.

CONSTATER les résultats suivants :

Solde d'exécution de fonctionnement :

Solde d'exécution d'investissement :

RESULTAT DE L'EXERCICE : 969 337,67 €

VOTER le compte administratif 2020 présenté.